SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 AVRIL 2010 À 19:30 HEURES :

À la séance extraordinaire tenue le 12 avril 2010 à la salle municipale, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, Michèle Thériault, Kevin Mackey et Michel Choquette sous la présidence du maire M. Normand Galarneau. Les conseillers André Tousignant et Stanley Boucher sont absents.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance extraordinaire à 19:30 heures.

2010-04-60 LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Choix de l'architecte pour les travaux au Centre multifonctionnel

4. Achat d'un compacteur

5. Levée de la séance extraordinaire

2.

2010-04-61 CHOIX DE L'ARCHITECTE POUR LES TRAVAUX AU CENTRE MULTIFONCIONNEL :

CONSIDÉRANT QUE nous avons rencontré trois firmes d'architectes et une compagnie de gestion de projet pour leur demander une offre de services;

CONSIDÉRANT QUE deux firmes d'architectes sur trois et la compagnie de gestion de projet ont répondu à notre demande :

a) David Leslie architecte au montant de 21,800$ plus taxes pour les phases des esquisses, du dossier préliminaire, du dossier définitif, des appels d'offres, des travaux d'exécution;

b) Gilbert Hayart et associés au montant de 6000$ plus taxes pour les phases des esquisses, du dossier préliminaire et du dossier définitif pour ce qui est des travaux d'exécution, ils ne sont couverts par eux et à chaque déplacement de Montréal à Ascot Corner pour consultation, c'est un minimum de frais de 500$ plus taxes;

c) Gestion ACRI au montant de 49,000$ plus taxes incluant le coût du rapport d'évaluation.

CONSIDÉRANT le prix**,** le détail des informations obtenues, les références, le délai de réponse aux services (distance de l'architecte) etc.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel Choquette, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE** le Conseil municipal d'Ascot Corner accepte l'offre de services de l'architecte David Leslie au montant de 21,800$ et que le directeur général monsieur Daniel St-Onge soit mandaté pour signer les documents nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

3.
ACHAT D'UN COMPACTEUR :

Remis à une autre séance.

4.
PÉRIODE DE QUESTIONS :
Aucune.

5.
2010-04-62 **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE :**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Kevin Mackey **QUE,** la séance extraordinaire soit levée à 19H48.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

_____	_____
DANIEL ST-ONGE	NORMAND GALARNEAU, MAIRE
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.	